



## DESCRIPTION

L'établissement de Grand Lac Victoria occupe une partie non divisée du canton de Hamon.

Il couvre approximativement 12 hectares.

## LOCALISATION

Cet établissement est situé à l'embouchure de la rivière des Outaouais et du Grand lac Victoria, à 60 kilomètres au sud de Val-d'Or.

## HISTORIQUE FONCIER

L'établissement de Grand Lac Victoria ne possède pas le statut de réserve indienne. Ce territoire est occupé de longue date par les Indiens, qui considèrent ces terres comme un lieu de rassemblement ancestral.

## CHRONOLOGIE DE L'ARPENTAGE DES LIMITES

Les limites de cet établissement n'ont jamais été définies. On sait par contre que son occupation par les Indiens remonte à très longtemps.